



**PRÉFET  
DE LA HAUTE-  
SAÔNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## AVIS D'ANNULATION D'ENQUÊTE PUBLIQUE

### Commune de Bussières

En raison d'erreurs dans les dossiers mis à la disposition du public, l'enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale déposée par la SAS HYDRONGNON relative à la création d'une centrale hydroélectrique sur l'Ognon à Bussières, ouverte du 21 octobre 2022 à partir de 9h00 au 21 novembre 2022 à 17h00 est annulée à compter du 15 novembre 2022.

Une nouvelle enquête publique sera diligentée ultérieurement.

Les observations émises par le public lors de l'enquête publique annulée ne seront pas prises en compte. Le public sera invité à se prononcer à nouveau lors de l'enquête qui sera organisée ultérieurement.

Le public sera informé de cette nouvelle enquête conformément aux dispositions du code de l'environnement.

Fait à Vesoul, le 15 novembre 2022

*Le Préfet,  
Pour le préfet et par délégation,  
Le directeur de la citoyenneté,  
de l'immigration et des libertés publiques,*

*Fabrice VUILLAUME*